

# Une meilleure façon pour le Canada de combler le déficit d'infrastructures des Premières Nations

Lettre d'opinion également publiée dans le *Globe and Mail* le 28 novembre 2020 :  
<https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-a-better-way-for-canada-to-bridge-the-infrastructure-gap-with-first/>

**Ernie Daniels est président-directeur général de l'Autorité financière des Premières Nations. Originaire de la Salt River First Nation près de Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, M. Daniels est détenteur des titres de CPA, CGA et gestionnaire financier autochtone accrédité.**

La pandémie de COVID-19 met en lumière une dure réalité alors que le nombre de cas augmente et que des mesures d'urgence telles que des tentes d'isolement sont déployées dans les collectivités des Premières Nations. Nombre d'Autochtones vivent dans des milieux surpeuplés où le virus se propage plus rapidement et doivent se déplacer sur de longues distances pour recevoir les soins de santé que la plupart des Canadiens tiennent pour acquis.

Le manque de logements décentes et de services de santé communautaires est un symptôme du déficit d'infrastructures qui existe entre les Premières Nations et le reste du Canada.

Selon le Conseil canadien pour les partenariats public-privé, il en coûterait 30 G\$ pour fournir aux Premières Nations des infrastructures d'un niveau comparable à celles du reste du Canada. Il s'agit non seulement d'établissements de santé, mais aussi d'écoles, de centres communautaires, de routes, de services de traitement des eaux usées, d'énergie verte, de logements, de connectivité et de projets générateurs de revenus pour les collectivités des Premières Nations.

Notre organisme sans but lucratif, l'Autorité financière des Premières Nations (FNFA), est administré par les Premières Nations et contribue à combler l'écart. Créée par une loi du Parlement en 2005, la FNFA a récemment franchi un jalon historique en dépassant la barre de 1 G\$ en prêts aux Premières Nations pour contribuer au financement de projets de développement économique et social. Un prêt de 250 M\$ de la FNFA à la coalition des Premières Nations Mi'kmaq afin d'acheter des permis de pêche hauturière a permis de concrétiser l'acquisition proposée de 1 G\$ de Clearwater Seafoods en Nouvelle-Écosse, annoncée plus tôt ce mois-ci.

Ces prêts, autofinancés entièrement par les Premières Nations, ont permis de créer plus de 10 000 emplois et d'améliorer la qualité de vie pour un plus grand nombre de personnes. La FNFA a remporté en 2018 le prix du Gouverneur général pour l'innovation financière et, récemment, l'agence de notation Moody's Investors Service a haussé sa cote de crédit.

Néanmoins, la FNFA pourrait faire beaucoup plus pour construire des infrastructures sur les terres des Premières Nations en collaborant avec le Canada pour adopter un principe de monétisation afin de remplacer l'approche actuelle du gouvernement fédéral qui préconise un financement axé sur le paiement à l'utilisation.

La monétisation ferait appel à un modèle d'emprunt existant pour activer un nouveau financement des infrastructures permettant de produire un effet de levier de 18 dollars d'infrastructures pour chaque dollar versé annuellement par le gouvernement canadien. C'est simplement une question de mathématiques. Cette formule repose sur des méthodes de financement éprouvées permettant aux provinces et municipalités de construire des infrastructures.

Au moyen de cette approche, les Premières Nations soumettraient à l'approbation du gouvernement fédéral des projets communautaires critiques. Après avoir reçu le feu vert, la FNFA financerait le coût en capital de ces projets à de faibles taux, alors que le Canada s'engagerait à assumer les coûts annuels de service de la dette.

À titre d'exemple, un engagement fédéral annuel de 20 ans d'un montant de 10 M\$ générerait 180 M\$ en infrastructures critiques maintenant pour améliorer la santé et le bien-être des collectivités des Premières Nations, et cette relance économique profiterait à tous les Canadiens.

Un financement annuel de 100 M\$ sur la même période de 20 ans permettrait de construire 7 500 nouvelles maisons, les travaux débutant dès le printemps prochain. Cela aurait une énorme incidence, compte tenu d'une étude récente qui a indiqué que 118 500 ménages autochtones vivent dans des logements insalubres. Cela permettrait également de créer au moins 15 000 emplois pendant la période visée.

Un autre avantage que nous avons souligné dans nos échanges avec le gouvernement fédéral est le fait qu'Ottawa, par l'entremise de la FNFA, peut négocier des ententes contractuelles visant à assurer que les Premières Nations se chargeraient de l'entretien des infrastructures pendant la durée de vie des projets.

Des modifications législatives ne sont pas nécessaires pour réaliser un projet-pilote pour tester la faisabilité de la monétisation. Les Premières Nations ont des projets de plus de 1 G\$ qui sont prêts à être réalisés. Cela signifie des milliers d'emplois qui pourraient être créés dans le cadre de la construction de centres de soins de santé, d'écoles et d'infrastructures de développement économique en faisant intervenir l'effet de levier de cette stratégie.

Alors que le gouvernement du Canada prépare son prochain budget, la monétisation est une politique qui mérite d'être examinée attentivement dans le but de tirer le maximum de chaque nouveau dollar affecté aux infrastructures autochtones.

Cela pourrait démarrer la relance dans le sillage de la COVID-19 en affectant des milliards de dollars au financement d'une vague de construction qui profiterait non seulement aux Premières Nations, mais à tous les Canadiens qui ressentent les contrecoups économiques de la pandémie.

Le Conseil national de développement économique des Autochtones estime que l'élimination de l'écart de productivité entre les Canadiens autochtones et non autochtones se traduirait par une hausse annuelle du PIB du Canada de l'ordre de 27,7 G\$.

La véritable réconciliation aura lieu lorsque les Premières Nations auront éliminé les obstacles posés par la Loi sur les Indiens pour devenir autonomes et autosuffisantes et lorsque les Autochtones pourront profiter de la même qualité de vie que le reste du Canada.

Nous ne pouvons conserver la même façon de faire et nous attendre à des résultats différents. La monétisation est une meilleure formule.